



1557, rue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4H7
Tél. : (514) 527-8895 Téléc. : (514) 527-1927
general@scfp687.ca

Le 27 novembre 2023

La classe politique interpellée

Bonjour,

Votre syndicat continue à multiplier les démarches auprès de tous les paliers de gouvernement, tant municipal, provincial que fédéral.

Nous avons rencontré le ministre provincial de la Culture Mathieu Lacombe ce matin. Nous avons demandé d'avoir des mesures concrètes, notamment l'accès au crédit d'impôt provincial (productions télévisuelles) afin que les diffuseurs puissent enfin en bénéficier, ce qui aurait un impact direct sur les emplois de production à la station de Montréal.

Une rencontre a eu lieu avec le ministre fédéral François-Philippe Champagne lundi le 20 novembre. Plusieurs démarches ont été entreprises auprès du cabinet de la ministre St-Onge. Il a été entre autres question de l'élargissement du crédit d'impôt aux médias écrits afin qu'il puisse s'appliquer aux entreprises de radiodiffusion.

Nous sommes également en contact avec la plupart des maires des régions touchées par les coupures. Plusieurs rassemblements ont d'ailleurs eu lieu un peu partout à la grandeur de la province afin de dénoncer le sort qui sera réservé à l'information régionale, une fois que les coupures seront effectives.

Une résolution circule actuellement partout en province et la majorité des conseils municipaux la feront adopter dans les prochains jours. Celle-ci demande entre autres que les villes et municipalités appuient les médias régionaux et demande une intervention immédiate de la part des gouvernements du Québec et du Canada afin de trouver des solutions à cette crise qui touche durement l'industrie des communications, et ce, dans le but notamment de préserver la qualité de l'information dans nos régions et ainsi contribuer au maintien d'une saine démocratie.

Il est également demandé au CRTC de mettre en place un fonds pour financer les nouvelles locales et communautaires dans le cadre de sa consultation actuelle sur les contributions de base des diffuseurs en ligne étrangers (CRTC 2023-138) afin d'assurer :

- une couverture de pertinence et de reflet local ;
- une diversité de l'information dans nos régions, et ;
- le soutien de la structure économique de nos régions.

En parallèle, nous demandons que les gouvernements interviennent avec un fonds d'urgence afin d'apporter une assistance immédiate.

Finalement, une analyse juridique en profondeur est en train de se faire relativement à toutes les coupures, incluant celles de Montréal qui, à l'évidence, ne respectent aucunement les conventions collectives dûment signées entre les parties.

Votre Syndicat

547, beaucoup plus qu'un chiffre